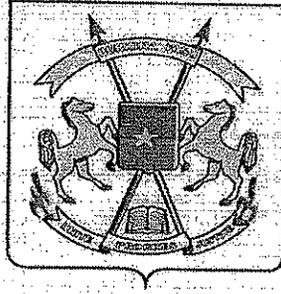


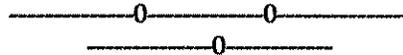
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

**SOIXANTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**



*Réunion de Haut Niveau
sur le SIDA
(8 - 10 juin 2011)*

DECLARATION
DU
PROFESSEUR ADAMA TRAORE
Ministre de la Santé
*Premier Vice-président du Conseil National de Lutte contre le SIDA
et les IST (CNLS-IST)*

New York, le 09 juin 2011

(Vérifier au prononcé)

- ⇒ Monsieur le Président;
- ⇒ Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- ⇒ Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;
- ⇒ Monsieur le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA ;
- ⇒ Distinguées personnalités ;
- ⇒ Mesdames et Messieurs ;

⇒ Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole au nom de son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, président du Faso et Président du Conseil National de lutte contre le Sida.

Et avant tout propos je voudrais vous transmettre ses chaleureuses salutations et ses vives félicitations pour l'organisation de la présente rencontre

⇒ Monsieur le Président,

Le Burkina Faso est honoré de prendre part à cette rencontre de haut niveau sur le VIH et le SIDA qui est un cadre privilégié pour évaluer avec la communauté internationale, la mise en œuvre de la déclaration d'engagement sur le VIH et le SIDA de 2001, et de la déclaration politique de 2006.

Comme en 2008, et à l'instar des autres pays, le Burkina Faso a produit le rapport UNGASS 2010, qui montre les progrès réalisés vers l'atteinte de l'accès universel et du 6^e objectif du millénaire pour le développement.

- ⇒ Monsieur le Président,
- ⇒ Mesdames, Messieurs,

Sur le plan institutionnel, le Conseil national de lutte contre le SIDA et les IST, présidé par Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, a régulièrement tenu ses sessions depuis 2001.

Le Burkina Faso partage son expérience de gouvernance, de coordination, de leadership avec les pays de la sous région, et assure le secrétariat exécutif du cadre de concertation des Comités et Conseils nationaux de lutte contre le SIDA de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, et de la Mauritanie.

Depuis le 28 juillet 2011, le Burkina Faso s'est doté d'un nouveau cadre stratégique de lutte contre le VIH, le Sida, les Infections sexuellement transmissibles, couvrant la période 2011-2015 en vue de consolider les acquis, tout en continuant à réduire la prévalence du VIH. La gestion axée sur les résultats et la prise en compte du genre dans la réponse nationale au VIH sont quelques principes directeurs retenus.

- ⇒ **Monsieur le Président,**
- ⇒ **Mesdames, Messieurs, les délégués,**

Sur le plan de la gouvernance, le Burkina Faso s'est également doté d'une loi portant « lutte contre le VIH et le SIDA et protection des droits des personnes vivant avec le VIH et le SIDA » qui est diffusée à tous les niveaux.

Sur le plan opérationnel, l'augmentation du nombre de sites de prise en charge, conjuguée avec la gratuité du traitement, a permis d'accroître le nombre de personnes sous traitement ARV, de plus de cinq mille (5000) en une année. Nous sommes en effet passés de 26 448 personnes sous thérapie antirétrovirale en fin 2009, à 31 543 en fin 2010.

De même, un progrès notable a été enregistré dans le domaine de la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant. En effet, depuis fin 2010, tous les districts sanitaires du pays mettent en œuvre la PTME et cela dans 1 492 formations sanitaires, sur un total de 1 614, soit un taux de couverture de 92%.

- ⇒ **Monsieur le Président,**

Malgré ces acquis qui nous encouragent à persévérer dans la rigueur en vue d'atteindre le 6^e Objectif du Millénaire pour le Développement, d'importants défis restent à relever. Il s'agit :

- x du maintien de la prévention comme pierre angulaire dans la lutte contre l'épidémie ;
- x de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ;
- x de l'élimination de toutes formes de stigmatisation et de discrimination envers les personnes vivant avec le VIH ;
- x du développement de programmes spécifiques de lutte contre le Sida visant les jeunes de 15 à 25 ans et les groupes spécifiques à haut risque ;
- x de la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles face au VIH et au SIDA ;
- x de l'intensification de la lutte contre la tuberculose, qui reste la première cause de décès des personnes infectées par le VIH en Afrique ;
- x de la mobilisation de ressources internes pour le financement de la lutte contre le VIH et le SIDA qui restent assujetties au financement extérieur lui-même évoluant à la baisse ;
- x de l'absence de programmes sous régionaux et régionaux pour le renforcement des efforts nationaux.

- ⇒ **Monsieur le Président,**
- ⇒ **Mesdames, messieurs, les Chefs d'Etat et de gouvernement,**
- ⇒ **Honorables délégués,**

Je rends un vibrant hommage à l'engagement éprouvé des personnes vivant avec le VIH, de la société civile, du secteur privé, du monde de la recherche et de toutes celles et de tous ceux qui, jour et nuit, se consacrent avec beaucoup de générosité au soutien des personnes infectées et affectées par le VIH.

Je saisis cette occasion pour renouveler ma reconnaissance à tous nos partenaires au développement, qui ont toujours su nous accompagner dans notre lutte déterminée contre ce fléau.

Je reste convaincu que c'est à travers la recherche de solutions urgentes, vigoureuses et concertées, que nous atteindrons les Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière de VIH et de SIDA.

Je vous remercie

